



Ezeani NNamdi Thank God

HYDROCARBURES

Index Petroleum veut investir au Congo

La société Index Petroleum entend mener les activités au Congo, dans le domaine du pétrole et du gaz, a annoncé le 25 mars, à Brazzaville, son directeur Ezeani NNamdi Thank God.

« Le Congo est un pays stable et sécurisé. Nous pensons que c'est un lieu propice pour investir.

Nous voulons travailler conjointement avec la Société nationale des pétroles du Congo, le ministère des Hydrocarbures », a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso.

Page 9

FORUM MONDIAL DE L'EAU

La 9^e édition appelle à garantir le droit à l'eau potable

Dans un document intitulé « Déclaration de Dakar, un blue deal pour la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement », les participants au forum réclament l'accélération de l'application du droit à l'eau potable, la mobilisation des ressources financières nécessaires et la gouvernance de l'eau qui inclut les secteurs agricole et industriel, de la santé, de la biodiversité, ou encore de l'énergie. Ils demandent également que l'eau fasse l'objet d'une coopération renforcée entre différentes entités, régionales ou internationales.

Page 8



L'ouverture du sommet, le 22 mars à Dakar

LEADERSHIP

Les femmes invitées à surmonter les obstacles



L'assistance des femmes en panel

Dans le cadre des activités du mois de mars, les femmes de la chaîne de télévision privée, Digital Radiotélévision

(DRTV), ont organisé le 25 mars à Brazzaville un atelier sur le thème : « Le leadership féminin en milieu professionnel ». Les différents animateurs des panels ont partagé leur expérience politique, administrative et culturelle avec les participants avant de les inviter à surmonter les obstacles qui bloquent l'épanouissement de la femme.

Page 7

SANTÉ

Une campagne de vaccination contre la rougeole



L'échange entre le ministre de la Santé et les partenaires de l'alliance Gavi sur la vaccination contre la rougeole

Le gouvernement congolais et ses partenaires de l'Alliance mondiale pour le vaccin ont convenu, le 25 mars au cours d'une rencontre à Brazzaville, d'organiser du 15 au 20 mai prochain une campagne de vaccination contre la rougeole. « Entre janvier 2021 et mars 2022, le Congo a enregistré plus de 4

476 cas de rougeole. A la date du 13 mars de cette année, Pointe-Noire et le district de Tchiamba-Nzassi ont totalisé 3 498 cas avec 78 décès surtout parmi les enfants de moins de 5 ans », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Page 7

EDITORIAL

Date butoir

Page 2

ÉDITORIAL

Date butoir

Pour les membres du Parti congolais du travail-PCT-, candidats aux élections législatives et locales de juillet, le jour-j approche. La direction politique de l'organisation a publié, en milieu de semaine dernière, le calendrier fixant les différentes étapes à suivre pour l'investiture de ceux et celles qu'elle choisira pour défendre ses couleurs. Au regard du nombre important de candidatures, les conciliations ont dû prendre plus de temps que prévu.

Il y a quelques jours, profitant de la commémoration de la journée du 8 mars dédiée aux droits des femmes, les militantes du principal parti de la majorité présidentielle se réjouissaient du nombre croissant de places qui leur sont confiées dans les instances du mouvement. Combien le PCT en désignera-t-il pour que sur les 17% de candidatures féminines le ratio homme-femme, sans être paritaire, soit au moins équitable ? Chacune de celles qui postulent attend avec impatience de voir comment les répartitions seront effectuées avant de prendre le pouls de la précampagne.

S'agissant des enjeux, ces scrutins portent essentiellement sur le contrôle de la chambre basse du Parlement et des conseils municipaux et départementaux. Des instances dominées par le PCT et ses alliés qui s'investissent pour conserver une position dominante. Les préoccupations de ce groupement n'étant pas celles de l'opposition ou de ses différents courants, il est néanmoins certain que les délibérations au niveau du PCT feront réagir les autres états-majors politiques concernés par ces rendez-vous.

Assistera-t-on à une nouvelle configuration du champ politique congolais ? Souvent prise au jeu de la dispersion de ses énergies, l'opposition va-t-elle cette fois se serrer les coudes pour faire évoluer le nombre de ses sièges dans les instances parlementaires ? Par le passé aussi, les candidats indépendants avaient assuré un certain équilibre de la compétition électorale sans toutefois parvenir à constituer un groupe spécifique à l'Assemblée nationale. Voyons ce que nous réservera le déroulement du processus électoral et l'appréciation que l'opinion en fera.

Les Dépêches de Brazzaville

COMITÉ DE SUIVI

La Mutuelle paix et seconde famille entend recapitaliser ses ressources

L'assemblée générale de la Mutuelle paix et seconde famille du comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo, tenue le 24 mars à Brazzaville sous la houlette de son président d'honneur, commissaire général du comité de suivi de la convention pour la paix, Marius Mouambenga, a décidé de recapitaliser ses ressources pour l'équilibre de la structure.



Les membres de la mutuelle pendant l'assemblée générale./DR

« La recapitalisation des ressources de la mutuelle est la principale mesure qui est ressortie de cette assemblée générale, c'est-à-dire que chaque mutualiste actionnaire doit apporter un certain nombre de ressources financières pour renflouer la trésorerie afin que la mutuelle retrouve son équilibre et fonctionne normalement. Ce qui signifie que chaque sociétaire va cotiser doublement pendant trois mois », a laissé entendre le premier commissaire aux comptes, Emile Niombo.

Il a ensuite précisé les objectifs de cette rencontre qui consistait à rendre compte aux mutualistes du fonctionnement de la struc-

ture au plan social et financier. « Au cours de ces dix années, la mutuelle a rempli avec réussite la majeure partie des tâches imposées statutairement par la communauté des adhérents. Elle a assuré avec succès les fonctions principales d'assistance sociale », a-t-il assuré.

« Il est aussi ressorti de cette rencontre que la trésorerie de la structure connaît quelques problèmes financiers dus au fait que par rapport au taux des cotisations qui sont imposés aux membres, les charges ont été plus importantes à cause des services rendus aux membres malades, éprouvés, etc. », a-t-il renchéri.

Il s'est avéré que les dépenses

sont à la hausse par rapport aux recettes et que les bénéfices n'ont pas été consistants. Certaines mesures ont été prises pour recapitaliser la mutuelle afin d'avoir des fonds suffisants pour couvrir toutes les obligations à court et moyen terme.

Pour rappel, la Mutuelle paix et seconde famille du comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo a été créée en 2011. Elle regroupe en son sein les militaires qui ont servi dans les forces armées congolaises, des hommes politiques, des membres de la société civile, des ex-combattants de toute obédience, pour renforcer les liens qui existaient déjà entre eux.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ognagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Le PCT et l'ANC s'engagent à redynamiser leurs relations

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, et l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Johnny Sexwale, membre du Congrès national africain (ANC), ont évoqué, le 25 mars à Brazzaville, la nécessité de renforcer les relations politiques entre les deux partis au pouvoir au Congo et en Afrique du Sud.



Pierre Moussa (à droite) recevant l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo/Adiac

L'occasion a permis au secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, et son interlocuteur de passer en revue des relations politiques qui existent entre le PCT, le parti au pouvoir au Congo, et l'ANC en Afrique du Sud. Une coopération politique que les deux partis estiment positive et fructueuse, mais pour laquelle ils entendent en donner une nouvelle dimension.

« Les relations politiques entre le PCT et l'ANC sont très excellentes, comme elles le sont entre nos Etats respectifs. Pour les rendre plus fructueuses, les deux formations politiques amies ont résolu d'échanger régulièrement des informations. Nos camarades de l'ANC sont venus nous informer de l'agenda politique de leur parti, dominé par la tenue, au mois de décembre, de leur congrès électif pour lequel le PCT sera invité. A cet effet, nous leur apporterons un message d'amitié, d'unité, de fraternité et de camaraderie », a souligné Pierre Moussa.

Pour sa part, le PCT a édifié les responsables de l'ANC sur la tenue, en juillet prochain, des élections législatives et locales pour renouveler les parlements. A ce propos, Pierre Moussa a fait savoir à son interlocuteur que très bientôt, le comité d'investiture du PCT va dévoiler la liste des candidats devant représenter le parti à ces échéances.

Au-delà des relations entre les deux partis, les deux responsables politiques ont aussi fait le point sur la coopération globale entre le Congo et l'Afrique du Sud. Ils ont salué les relations existantes qualifiées d'historiques, portées par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Cyrille Ramaphosa.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le siège du PCT-Bacongo fait peau neuve

Réhabilité par le membre du Comité central du Parti congolais du travail (PCT) Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, le siège du parti a été remis à ses animateurs le 25 mars au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le secrétaire permanent, chargé à l'organisation et à la mobilisation de cette formation politique, Gabriel Ondongo.

Situé au n°1 de l'avenue des 3-francs à Bacongo, le siège du PCT du deuxième arrondissement de Brazzaville a été rénové en trois mois par le Bureau d'ingénierie des travaux (BIT). Outre la réhabilitation de l'ancien bâtiment qui date de plus de trente ans, le BIT a construit une salle polyvalente de cent places, des bureaux et des latrines ainsi que le forage plus la fontaine avec raccord Ecole trois glorieuses. A cela, s'ajoutent le mur de clôture et la salle informatique. Tout ceci au grand bonheur des bénéficiaires qui ont eu des mots justes pour saluer l'action du conseiller départemental et municipal, Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes.

« Grand merci au donateur qui a répondu favorablement à notre appel de détresse pour la réhabilitation de ce siège qui était devenu très vétuste. En effet, tenir des réunions dans ces vieilles structures, avec tous les responsables des organes de notre comité, était devenu un casse-tête surtout au moment des intempéries et il fallait faire recours à des espaces en location avec nos maigres moyens. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ce temps est révolu. Merci infiniment à Donald Fylla, nous vous exprimons notre reconnaissance la plus sincère », a déclaré le président du comité PCT-Bacongo, Paul Bantsimba.

Appelant les membres du parti à veiller à la bonne maintenance du siège en le protégeant contre tout acte de vandalisme, il a rappelé aux responsables des partis alliés que la nouvelle salle inaugurée pourrait être mise en location à moindre coût pour leurs



réunions. Dévoilant la plaque indicative, le secrétaire permanent chargé à l'organisation et à la mobilisation du PCT a souligné la nécessité, pour des besoins d'efficacité, d'offrir des meilleures conditions de travail aux militants, cadres et dirigeants du parti. Selon Gabriel Ondongo, l'action de Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes obéit à la fois à l'esprit de créativité et de sacrifice exigé du militant. « C'est un élan de cœur porté vers le partage au bénéfice de l'organisation et de la collectivité. Se faisant, nous sommes aujourd'hui à la fois soulagés et honorés par le membre du Comité central du PCT Fylla Saint-Eudes Donald, qui, intériorisant les principes de notre organisation de combat politique, a su mettre la main à la pâte en apportant sa pierre à la mise en place des meilleures conditions de travail au comité de Bacongo », s'est-il réjoui.

Il a, par ailleurs, rappelé que Donald Fylla Saint-Eudes n'était pas à son premier coup d'essai d'autant plus qu'il a posé bien d'autres actions philanthropiques au bénéfice non seulement des membres du PCT mais

aussi des habitants de Bacongo et d'ailleurs. « Par ces donations, vous intégrez par bon exemple la liste du PCT qui, à travers le pays, offre des équipements et autres moyens de travail. Soyons-en une fois félicités », a conclu Gabriel Ondongo, demandant aux bénéficiaires d'en faire bon usage et de travailler davantage.

Le bienfaiteur, de son côté, a rappelé que la rénovation du siège du PCT-Bacongo est la consécration d'une œuvre collective et d'une volonté commune reflétées dans les aspirations des militants de Bacongo. Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes a invité les uns et les autres à lire, à travers cette inauguration, un signe et une réponse du PCT à leur engagement. « Cette inauguration doit implicitement être vue et lue, interprétée comme un signal et un début de réponse à leurs aspirations citoyennes et légitimes, à la manifestation d'un mieux vivre ensemble palpable et consacré dans notre arrondissement », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Et si la culture et le sport prenaient les devants ?

La guerre d'Ukraine a montré les limites de la rhétorique punitive, qu'elle soit armée, politique ou économique. Surtout elle a mis à nu les déficiences de la diplomatie et montré aux yeux du monde ce que sont les dirigeants, à savoir que puissants ou non, finalement ils ont beaucoup à apprendre des relations qui unissent les nations et les peuples ; ils ont tout à gagner à être un tout petit peu attentifs, tolérants et humbles.

A l'évidence, les intérêts qui les font courir ne peuvent remplacer les valeurs inestimables que sont la paix et la tranquillité. Dans ce qui se passe présentement, ils ont tous échoué à être considérés comme des faiseurs de paix. Ceci expliquant cela, pourquoi ne laisserait-on pas les artistes et les sportifs dessiner les contours du vivre ensemble qui nous manque tant par la faute de ceux dont les mandats électifs ne servent qu'à faire la guerre ?

Les vedettes de la chanson et de l'athlétisme n'ont jamais forgé leur légitimité par le vote encadré par tant de lois, mais elles brillent de mille feux et sont mieux acceptées en toutes circonstances. Même si, on l'a vu, cherchant à chauffer à blanc les esprits, le politique a vite fait de mêler le sport à ce conflit pourtant parti loin des stades, aussi longtemps que la séparation des pouvoirs exigée des institutions publiques ne le sera dans les instances sportives mondiales, l'épouvantable confusion des postures qui s'en suivra coûtera cher aux athlètes. Et pour rien !

J'imagine un concert de rock, de pop, de rumba, de reggae, d'afrobeat ou de funk, s'ébranler place Maidan, au cœur de Kiev, déménageant ensuite place Rouge en plein cœur de Moscou. Les voix du monde les plus adulées, les plus écoutées, car porteuses de paix, prendraient toute la place qu'il faut dans les cœurs de ceux qui

se battent, ou qui applaudissent, ou incitent à la guerre, ou pleurent un être cher arraché sur le champ de bataille, enseveli sous les bombes des belligérants ; le cœur des blessés de tous les camps, de tous les fronts. Ces rencontres sèmeraient l'amour dont on a besoin en lieu et place du missile tueur.

J'imagine un gala de football dans la plus grande arène sportive de Russie, qui se déplacerait ensuite dans le plus grand stade de l'Ukraine. Les plus beaux pieds des vedettes connues, en activité ou ayant pris leur retraite descendraient sur l'aire de jeu montrer au monde que l'on trouve du bonheur en jouant au ballon et non pas dans l'incertitude de la guerre. Ils chausseraient leurs plus belles bottines, vêtiraient leurs plus belles vareuses, se tacleraient et se pardonneraient mutuellement, rageraient de la victoire obtenue par la balle tirée au

but, et non pas par la balle sortie du canon.

J'imagine le pétrole ne plus grimper autant, le blé ne plus spéculer, le gaz ne plus se raréfier ; j'imagine en même temps la peine de ceux qui pensent la vie sans les autres, qui tablent sur la guerre pour espérer être craints, et gagner plus d'argent qu'ils n'ont déjà ; j'imagine les peuples toujours pris à témoin pour justifier telle ou telle dérive se sentir moins enclins à l'angoisse. On les sait partout en quête de bien-être, on voit qu'ils n'ont parfois rien et entendent dire de ceux qui les commandent qu'ils œuvrent à leur prospérité.

Bien sûr qu'ils croient ce discours porteur d'espoir, mais les peuples vivraient mieux sans les guerres ; et le sport, la culture pourraient contribuer à ce résultat. Rêvons un peu !

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 001/MEPSIR/PRISP-UCP/22

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL EN CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES SUR LA DETTE PUBLIQUE CONGOLAISE AU PROFIT DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT (CCA)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un consultant individuel international en charge de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) ».

1. L'objectif général de la mission consiste à élaborer une base de données unique de la dette au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement.

Il s'agira pour la CCA et tous les autres acteurs de l'endettement public de s'approprier les meilleures approches, les techniques de collecte et de centralisation des données de la dette, afin de mettre en place une base de données exhaustive, inclusive et unique couvrant les engagements des entités publiques et privées bénéficiant ou non de la garantie de l'Etat.

2. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :

-La formation du candidat dans le domaine requis ;

-les qualifications générales et expérience du candidat dans son domaine de spécialisation ;

-Son expérience dans la réalisation des missions de mise en place des bases de données de la dette.

3. Profil du consultant

Le consultant en charge de la mission doit justifier les qualifications ci-après :

-Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Informatique ou en génie informatique datant d'au moins quinze (15) ans et avoir travaillé dans les grandes sociétés et administrations publiques en Afrique ;

-Avoir une expérience sur la gestion des obligations au titre de la dette, telles que les dettes de l'État, les dettes garanties par le secteur public et les dettes rétrocédées, ainsi que les dons et les réaménagements de la dette. Le candidat retenu devra présenter des attestations de travail tout en précisant les coordonnées de contact des personnes pouvant cautionner les expériences du consultant ;

-Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans la mise en place des bases de données de la dette ;

-Avoir participé à la mise en place ou la maîtrise de l'utilisation du logiciel SYGADE

développé par la CNUCED, d'une part, disposer des compétences avérées dans la migration de la base de données SYGADE 6 vers la version SYGADE 7, serait un atout, d'autre part.

4. Durée de la mission

La durée de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés.

5. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

6. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs

sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 11 avril 2022 à 16h 00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant individuel international en charge de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3

Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI RELANCE N° 002/MEPSIR/PRISP-UCP/22

RECRUTEMENT D'UN EXPERT(E) INTERNATIONAL(E), SPECIALISTE DE MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION (MNV) AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+ ».

I. Objectif général

L'objectif de la mission de l'Expert international, Spécialiste MNV est de fournir un soutien et des formations permanentes pour la mise en œuvre d'un système MNV incluant le mécanisme des paiements du Programme de Réduction des Emissions (PRE) dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

III. Profil du Consultant

-Être détenteur d'un niveau Master (BAC + 5) dans le domaine de la Foresterie, des sciences Géographiques, des mathématiques ou équivalent ;

-Justifier d'une expérience pertinente dans l'application pratique des méthodologies de comptabilisation des gaz à effet de serre dans le secteur REDD+, notamment à niveau juridique ;

-Avoir des capacités avérées dans le domaine de la comptabilisation carbone avec une connaissance de la télédétection et les Systèmes d'Information Géographique (SIG), de la cartographie de changement de couvert forestier (incluant la production de données de références en utilisant l'interprétation d'imageries satellites à haute résolution) et des inventaires forestiers et du carbone ;

-Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier et être capable de travailler sous pression ;

-Avoir une bonne capacité de préparation des rapports, des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires ;

-Justifier d'une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, et faire preuve d'excellentes compétences en communication écrite et orale dans les 2 langues requises ;

-Avoir une bonne connaissance du secteur forestier, du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (PRE) Sangha-Likouala est requise ;

-Avoir la connaissance des directives pour les programmes pilotes dans le cadre du Fonds carbone du FCPF est un atout majeur ;

-Justifier d'une expérience dans le développement et l'application d'outils de suivi tels qu'appliqués à REDD+ est un avantage.

La langue de travail est le français.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

let 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 11 avril 2022 à 16h 00 et porter clairement la mention « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+ ».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

INVESTISSEMENT

Promouvoir le dialogue public-privé pour accroître l'attractivité du Congo

Le gouvernement congolais entend poursuivre les réformes en vue d'assainir le climat des affaires et d'attirer les investissements directs étrangers. Au cours d'une conférence dédiée aux opportunités d'investir au Congo, organisée le 24 mars à Brazzaville, les autorités ont présenté les avantages accordés aux nouveaux investisseurs, notamment les allègements fiscaux.

Organisée par l'Agence pour la promotion des investissements (API), la rencontre a réuni les syndicats patronaux, les administrations publiques concernées, les partenaires techniques et financiers ainsi que les ministres du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes; des Zones économique spéciales, Émile Ouosso; de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Mangoussa Ebome; de l'Enseignement supérieur, Édith Delphine Emmanuelle; de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, et le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Un dispositif d'allègement des charges fiscales-douanières a été mis en place par l'État congolais, à travers la loi de finances, pour encourager les investisseurs locaux et étrangers. Au cours des premières années de leur création, par exemple, les entreprises bénéficient d'une exonération totale



Les panelistes ont débattu sur des opportunités d'affaires/Adiac

de la patente. Elles seront exonérées du paiement de droit de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée sur l'importation des produits et biens liés à leurs activités. Le gouvernement a également décidé de mettre en place un nouveau mécanisme pour accompagner les jeunes entreprises en règle, notamment avec l'instauration d'une exonération totale durant les deux premières années d'activités.

Durant la période d'exploitation, les nouvelles entreprises ne sont plus assujetties à la taxe unique sur les salaires, qui est normalement prélevé à hauteur de 5,5%, y compris d'un allègement du taux de l'impôt sur les sociétés de 30 à 28%. Ces avantages portent, par exemple pour les entreprises agricoles, sur les achats de petit matériel de pêche et autres, ainsi que sur les bénéfices agricoles réali-

sés par les sociétés et les entrepreneurs individuels.

Il s'agit des investissements importants que l'État congolais réalise, d'après le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, pour pouvoir accompagner les investisseurs qui souhaitent s'installer dans le pays. « L'objectif de l'environnement fiscal est de maîtriser les dépenses fiscales, en élargissant l'assiette fiscale. La difficulté réside

dans la manière de collecter les taxes, raison pour laquelle le gouvernement a engagé la modernisation des régies financières, à travers la déclaration en ligne et la bancarisation des recettes fiscales-douanières », a expliqué Ludovic Ngatsé.

Les conditions sont réunies pour attirer des hommes d'affaires dans le pays, a estimé Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes. C'est le cas de la Charte des investissements qui constitue le cadre général commun regroupant l'ensemble des dispositions destinées à améliorer l'environnement institutionnel, fiscal et financier des entreprises. « L'API doit devenir la porte d'entrée de tout investisseur au Congo. Nous envisageons de créer des numéros d'identification des investisseurs attribués par l'API à titre gratuit afin de maîtriser les flux et les statistiques d'investissements dans notre pays », a-t-il annoncé.

Fiacre Kombo

HOMMAGE

Anatole Collinet Makosso salue le parcours « exceptionnel » de Martin Coussoud-Mavoungou

Député à l'Assemblée nationale pendant vingt ans et ministre au sein des gouvernements successifs pendant seize ans, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a eu, selon le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, un parcours exceptionnel et rare pour les cadres de sa génération.



Anatole Collinet Makosso signant le livre de condoléances/Primature/DR

Le chef du gouvernement et les cadres évoluant à la Primature ont rendu le 25 mars, dans la matinée, un hommage à l'ancien ministre et secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action

de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, décédé le 14 mars à Paris, en France, à l'âge de 63 ans.

« Par ces temps de mars, devenus lugubres pour notre pays, et qui marquent la

fin d'une longue marche commune de 27 ans, amorcée ensemble depuis février 1995, tout exploré et abattu, je m'incline devant ta mémoire. Je garde au fond de moi le souvenir de tes convictions profondes, de ta force de caractère et de ton agile intelligence qu'aucun de tes congénères ne saurait occulter », a écrit Anatole Collinet Makosso dans le livre de condoléances ouvert à la Primature.

Selon lui, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou était l'espoir et la référence des spécialistes du droit maritime. « Ton apport dans l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales suscitait déjà admiration et assurance. Tu t'en vas, laissant

ainsi un grand vide dans notre pays, surtout au sein de l'équipe au service de celui qui nous a élevés en dignité. Je puiserai dans nos profonds souvenirs les ressources nécessaires à la poursuite de ma mission », a conclu le chef du gouvernement.

La cérémonie d'hommage a été marquée par la revue de troupes par le Premier ministre, l'observation d'une minute de silence et la sonnerie aux morts. Le haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mboumaba, garde de Martin Parfait Coussoud-Mavoungou le souvenir d'un cadre intègre, travailleur infati-

gale. « Le ministre Coussoud-Mavoungou fut un servent défenseur de la justice ; il était sincère dans ses amitiés et portait secours à ceux qui en avaient besoin. Je l'ai connu lors de la onzième législature à l'Assemblée nationale (2002-2007), et nous avons parcouru le chemin ensemble pendant tout le reste du temps en dépit de ce que chacun exerçait ses fonctions. Nous avons gardé de très bonnes relations jusqu'à ce qu'on nous a rapprochés de nouveau en me nommant haut-commissaire et lui secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

PROGRAMME CONGO-FMI

La BAD souhaite la mise en œuvre de l'accord de facilité élargie de crédit...

Arrivée au terme de sa mission en République du Congo, la délégation des administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD) est allée rendre compte, le 25 mars, au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des conclusions issues des discussions avec les responsables gouvernementaux.

En termes d'enseignements, la délégation conduite par Matungulu Mbuyamu Ilankir a noté que le Congo avait désormais un programme global de réformes soutenu par les ressources du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit. « Ce programme est important, parce que la plupart des partenaires au développement du pays se greffent en fait autour pour qu'ils élargissent leurs interventions en faveur du pays en fonction de l'évolution de sa mise en œuvre. Nous avons souhaité que le gouvernement, dans toute la mesure du possible, fasse le nécessaire pour que l'exécution de ce programme puisse continuer et se faire dans les meilleures conditions possibles », a déclaré le chef de la délégation de la BAD. Le chef du gouvernement a également évoqué avec les dix administrateurs de la BAD l'achèvement du Plan national de développe-



Les deux parties pendant la séance de travail/Primature/Primature

ment (PND), notamment l'apport de cette institution bancaire. Selon Matungulu Mbuyamu Ilankir, en tant que partenaire au développement, la BAD entend accompagner le gouvernement au niveau des actions à mettre en œuvre pour rencontrer les préoccupations de la population congolaise. « A partir du moment où il y a un cadre politique qui est

défini par le gouvernement, je crois qu'il faut trouver des facilités. Dans le cas précis de la BAD, nous sommes justement en train de préparer les documents de stratégie pays pour la période 2023-2027. Ce document sera l'émanation du PND du pays. Donc, nous avons souligné l'importance de ces documents et indiqué que la

BAD accompagnerait les autorités dans la mise en œuvre de ce PND », a expliqué Matungulu Mbuyamu Ilankir à la presse.

Le dernier sujet abordé au cours de cette rencontre concerne l'organisation des assemblées annuelles de la BAD en 2026 en République du Congo. En effet, chaque année les ministres des Finances et les gouverneurs des

quatre-vingts pays membres de la BAD, dont cinquante-quatre africains, se réunissent en assemblées générales. Ce sera le cas en 2026 à Brazzaville. « Nous avons demandé que dans la mesure du possible, toutes les dispositions soient prises pour que ces événements se réalisent dans les meilleures conditions. Je crois que nous avons reçu de la part du Premier ministre des assurances nécessaires parce qu'il a rappelé la nécessité pour la BAD de continuer à travailler dans le cadre du soutien que l'institution apporte au Congo, dans plusieurs domaines, y compris celui des appuis budgétaires et surtout dans le cadre du programme qui est en train de se mettre en place », s'est réjoui le chef de la mission.

Il a, enfin, promis de transmettre les préoccupations des autorités congolaises au conseil d'administration de la BAD.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

...Et disposée à financer l'exécution du nouveau PND 2022-2026

Le chef de bureau Afrique centrale de la Banque africaine de développement (BAD), Freddy Matungulu Mbuyamu, a indiqué le 24 mars, à Brazzaville, que l'institution panafricaine accompagnera le gouvernement congolais dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Les priorités de cette coopération vont être fixées dans le futur document de stratégie pays de la BAD pour la République du Congo.

Une forte délégation de la BAD, emmenée par Freddy Matungulu Mbuyamu, s'est entretenue avec la partie congolaise conduite par Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. Les deux parties entendent renforcer leur collaboration en matière de planification des projets de développement.

Pour le chef de délégation de la BAD, le PND 2022-2026 constitue le point d'ancrage de la politique de lutte contre la pauvreté du Congo et le moyen sur lequel l'institution panafricaine s'appuie afin d'organiser ses interventions en faveur des pays. Un cap important est franchi lorsque les experts de la BAD échangent directement avec les autorités en charge de la planification

de programme de développement.

À cela, il faut ajouter que les interventions de la BAD sont conçues sur la base de document de stratégie pays. Donc, il n'existe pas de document stratégie pays sans un programme de développement. « Étant donné que le Congo dispose d'un PND 2022-2026, nous allons commencer les discussions sur la préparation du prochain document de stratégie pays de la BAD pour ce pays. Il s'agit de la volonté de notre institution de continuer à accompagner les autorités congolaises dans le déploiement du PND, dans les secteurs qui sont des priorités et davantage comparatifs pour la BAD », a assuré Freddy Matungulu Mbuyamu.

Le portefeuille de la BAD



Les deux parties au cours de la séance de travail/Adiac

pour le Congo représente actuellement plus d'un milliard de dollars, soit près de six cents milliards FCFA. Ce montant d'intervention pourrait être revu à la hausse si les réformes liées au programme avec le Fonds monétaire international en cours dans le pays sont renforcées, a laissé entendre le chef de la délégation de la BAD. Ce PND dit de « deuxième génération » se veut un

programme censé faire passer la République du Congo d'une économie de rente pétrolière à une économie nationale forte, diversifiée et résiliente. La transformation structurelle de l'économie nationale devrait permettre au pays d'être résilient face aux problèmes économiques, sociaux, de souveraineté et de protection de l'environnement. Au cours des cinq prochaines

années, l'exécutif a promis d'assurer la reprise à 7% de moyenne annuelle, de créer des emplois, de réduire la pauvreté et l'importation des produits de base...

Le programme quinquennal repose sur six piliers, à savoir l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les zones économiques spéciales.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne de vaccination en vue contre la rougeole

A l'issue de la réunion extraordinaire du comité inter-agences, tenue le 25 mars à Brazzaville, le gouvernement et ses partenaires de l'Alliance mondiale pour le vaccin ont convenu d'organiser, du 15 au 20 mai prochain, une campagne de vaccination contre la rougeole, qui a déjà causé soixante-dix-huit décès.



La séance de travail Adiac

« Entre janvier 2021 et mars 2022, le Congo a enregistré plus de 4476 cas de rougeole. A la date du 13 mars de cette année, Pointe-Noire et le district Tchiamba-Nzassi ont totalisé 3 498 cas avec 78 décès surtout parmi les enfants âgés de moins de 5 ans », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, lors de la réunion extraordinaire du comité inter-agences.

Les localités les plus touchées actuellement ne sont autres que Pointe-Noire avec 3 974 cas, la Likouala 232 cas et Brazzaville avec 121, selon la dernière mise à jour évoquée par le Dr Alexis Mourou-Moyoka, directeur du Programme élargi de vaccination. Le plan de riposte contre la rougeole, a-t-il poursuivi, prévoit la communication sur les risques ; la surveillance épidémiologique ; la prise en charge des cas et la vaccination.

Rominique Makaya

COMITÉ NATIONAL DU PROGRAMME MOST

Un atelier se penche sur le rapport sous-régional de la riposte aux violences juvéniles

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet sur la riposte aux violences juvéniles, un atelier s'est ouvert le 25 mars à Brazzaville, sous l'égide du président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gontran Ondzotto. Il a réaffirmé l'intérêt particulier de ce projet.

Gontran Ondzotto a invité le comité national du programme Most à examiner les dossiers à traiter, en amendant les drafts soumis afin que le Congo qui a abrité l'atelier sous-régional ayant abouti à la finalisation des rapports ne soit pas mis de côté.

Les lignes directrices pour la validation des conclusions du projet ont été soumises aux experts pour adoption et validation, notamment les universitaires venus du Cameroun, du Gabon, de la République centrafricaine et des deux Congo. « En définitive, après publication du rapport, l'apport du comité est qu'il va essayer de tirer profit des expériences des autres de la sous-région, puisque le phénomène est plutôt identique qu'il s'agisse du Congo Brazzaville, de la Centrafrique, du Gabon, du Cameroun, de la République démocratique du Congo... », a déclaré le coordonnateur du projet Most, le Pr Romuald Massoumou. « L'atelier a pour mission aussi de faire des propositions en termes de recommandations aux pouvoirs politiques. Le rapport sera publié et remis aux autorités politiques des différents pays de l'Afrique centrale et sera remis également à l'Unesco qui est l'institution qui a commandité la recherche », a-t-il ajouté.

En rappel, en 2016, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture avait mis en place un Programme pour la gestion des transformations sociales (Most) qui appuie les recherches en sciences humaines et sociales. Au cours de l'année universitaire 2020-2021, la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi avait proposé un projet qui avait été retenu, portant sur la riposte à la violence/délinquance juvénile. Il s'agit notamment des phénomènes « bébés noirs, kuluna, armées des rails et Ujanas » pour lesquels les recherches devront être menées par des universitaires afin d'en mettre un terme.

Guillaume Ondze

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

L'Etat envisage d'installer un centre de dépistage au quartier Nkombo

La direction du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) a organisé, le 24 mars à Brazzaville, notamment au quartier Nkombo, dans le neuvième arrondissement Djiri, un dépistage actif et gratuit contre cette maladie pour envisager l'installation d'un centre de dépistage.

Plus des trois cents personnes ont été dépistées contre la tuberculose par les délégués du PNLT à Nkombo. « Pour bien lutter contre la tuberculose, il faut davantage dépister les malades, les traiter pour qu'ils soient guéris de la maladie. Nous avons pensé qu'il faut un dépistage actif ici à Nkombo afin d'avoir une idée de l'ampleur de la maladie et envisager l'installation d'un centre de dépistage dans ce quartier », a affirmé le Dr Franck Hardin Okemba-Okombi, directeur du PNLT.

Pour cette année, le thème choisi pour lutter contre la maladie est « Investissons pour en finir avec la tuberculose, sauvons des vies ». Un thème qui souligne combien il est urgent d'investir pour renforcer la lutte contre la tuberculose et concrétiser les engagements pris par les dirigeants.

Outre les prélèvements effectués sur des potentiels malades, les délégués du PNLT ont également sensibilisé le grand public sur cette maladie infectieuse et ses effets dévastateurs sur la santé, la société et l'économie nationale. « Le dépistage va s'étendre sur



Le Dr Franck Hardin Okemba-Okombi argumentant sur la nécessité du dépistage Adiac

l'ensemble du territoire bien que pour l'instant, il se fait ici. Nous demandons à la population d'être plus concernée pour cette opération car la prise en charge de la tuberculose est gratuite », a indiqué le directeur du PNLT.

Brazzaville et Pointe-Noire sont les foyers de la tuberculose car les deux-tiers de la notification de la maladie viennent de ces deux villes. 2 500 cas tuberculeux sont enregistrés dans la ville capitale contre 2000 dans la capitale éco-

nomique du pays.

Signalons que le dépistage actif de la tuberculose organisé au quartier Nkombo marque la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, le 24 mars de chaque année. A cette date en 1882, le Dr Robert Koch annonçait avoir découvert la bactérie responsable de la tuberculose, ouvrant ainsi la voie au diagnostic et à la guérison contre cette maladie.

Fortuné Ibara

LEADERSHIP FÉMININ

Les femmes invitées à surmonter les obstacles

« Le leadership féminin ne doit pas se limiter seulement à diriger les femmes mais aussi d'avoir dans son équipe des hommes qui acceptent de se laisser conduire par les femmes », a indiqué le 25 mars, à Brazzaville, la secrétaire permanente du Conseil consultatif de la femme, le Pr Antoinette Kebi.

La secrétaire permanente du Conseil consultatif de la femme a fait son plaidoyer à l'occasion des panels organisés par la chaîne de télévision privée Digital radio télévision, sur le thème « Le leadership féminin en milieu professionnel », animé conjointement avec la vice-présidente de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Yolande Ofouemet-Berton.

Antoinette Kebi a expliqué que les femmes comme les hommes peuvent être des leaders parce qu'on ne naît pas leader mais on le devient. En effet, elle a qualifié un leader comme toute personne qui conduit non seulement les autres mais qui pourrait se faire accepter par ces derniers et capable de partager ses ambitions pour une cause donnée.

Les femmes en milieu professionnel, a-t-elle dit, doivent surmonter les obstacles car elles ont des visions pour atteindre les objectifs fixés.

Pour sa part, la paneliste Yolande Ofouemet-Berton a renchéri que les femmes doivent s'armer de courage et de persévérance pour bannir les échecs. Selon elle, tout échec n'est pas mauvais en soi car il peut conduire à la réussite.

Abordant le phénomène du harcèlement en milieu universitaire et dans les administrations, elle a exhorté ses consœurs à se faire respecter dans leur environnement. L'échec ne doit pas les démotiver à aller de l'avant mais plutôt leur permettre de s'affirmer dans le travail en brisant le mutisme.

Un autre thème, lié à la vie politique de la femme congolaise, portant sur l'« Engagement de la femme congolaise face aux enjeux politiques actuels », a été discuté en panel sous la conduite de Cécilia Ondzetz-Omvonzet, membre de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation du Rassemblement pour la démocratie et le progrès

social, et de Madeleine Loussakou, secrétaire permanente adjointe, porte-parole du bureau politique de l'UDH- Yuki. Madeleine Loussakou a souligné que le domaine politique demande une certaine bravoure pour réussir parmi les hommes, tout en déplorant la faible représentativité des femmes dans les institutions de la République. Ce faible taux, a-t-elle poursuivi, s'explique par le manque de volonté politique, le non-respect de la répartition du pouvoir homme-femme, le manque d'engagement de la femme elle-même, etc.

Notons que la cérémonie a réuni les femmes des médias de différentes administrations publiques et privées, des associations, des étudiantes et bien d'autres. Les femmes ont été édifiées sur les expériences de la vie estudiantine, conjugale et professionnelle. la rencontre s'inscrivait dans le cadre de la célébration du mois de femme.

Lydie Gisèle Oko

9^e FORUM MONDIAL DE L'EAU

Un appel à garantir le droit à la ressource

Le 9^e Forum mondial de l'eau, qui a pris fin vendredi à Dakar, au Sénégal, a lancé un appel à la communauté internationale à garantir le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Dans un document intitulé «Déclaration de Dakar, un blue deal pour la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement», les participants au forum réclament l'accélération de l'application du droit à l'eau potable, la mobilisation des ressources financières nécessaires et une gouvernance de l'eau qui inclut les secteurs agricole, industriel, de la santé, de la biodiversité ou encore de l'énergie. Ils demandent également que l'eau fasse l'objet d'une coopération renforcée entre différentes entités, régionales ou internationales. Le 9^e Forum de mondial l'eau était organisé à Diamniadio, près de Dakar, par le Conseil mondial de l'eau, une organisation internationale multipartite, et le gouvernement du Sénégal. L'événement, qui a lieu tous les trois ans depuis 1997, était organisé pour la première fois en Afrique de l'ouest.

Le problème de l'accès à l'eau est particulièrement aigu sur le continent africain. Dans un rapport publié lundi, l'Institut universitaire des Nations unies pour l'eau, l'environnement et la santé estime que dix-neuf pays africains totalisant environ 500 millions d'habitants n'ont pas un accès sûr à l'eau.

Le ministre sénégalais de l'Eau, Serigne Mbaye Thiam, a pris la parole vendredi à la clôture, annonçant la «création officielle d'un panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique».

Selon lui, «l'objectif du panel est de développer des voies concrètes pour mobiliser trente milliards de dollars par an jusqu'en 2030 (...) pour combler le déficit d'investissements en Afrique».

AFP

9^e ÉDITION DES JNDA

Hugues Nguélonlé en parfaite résonance avec la volonté du Congo à propos de la diaspora

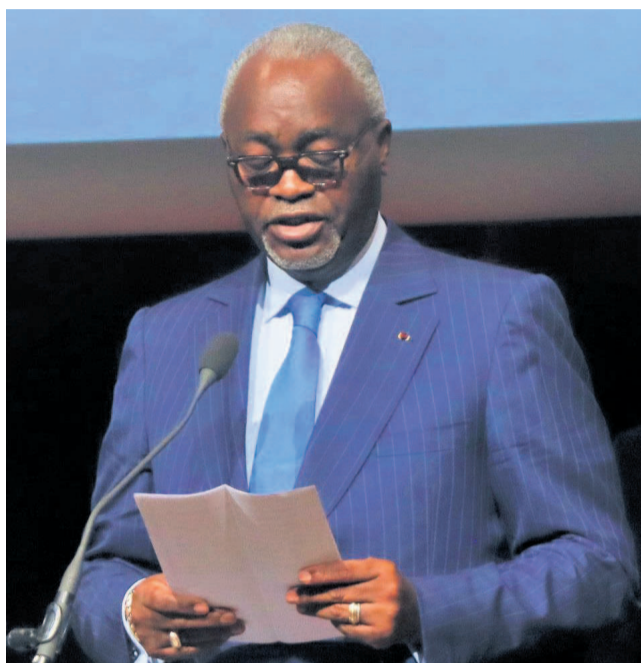
Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Nguélonlé, a prononcé un discours donnant le top des travaux de la 9^e édition des Journées nationales des diasporas et de l'Afrique (JNDA), le 25 mars, au Palais des congrès de Bordeaux, en France.

Dans son allocution, le ministre Hugues Nguélonlé a salué et remercié Pierre de Gaétan Njikam ainsi que le comité d'organisation de l'édition 2022 des JNDA qui se révèlent comme un espace privilégié dédié à l'incubation des partenariats innovants et féconds au sein des diasporas nationales pour le meilleur du continent africain.

En prenant part à cette importante activité tournée vers l'avenir de ce continent, le ministre congolais a exprimé à quel point son pays se trouve être en parfaite résonance avec sa volonté d'impliquer résolument sa diaspora dans la poursuite de la marche vers le développement, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

«Aujourd'hui, il est unanimement reconnu, dans les concerts des nations africaines, que chaque diaspora nationale constitue à la fois un vivier de compétences avérées, un bassin d'expertise pluridisciplinaire et un partenaire financier d'importance pour notre continent», a-t-il clamé.

De ce fait, il a précisé que la République du Congo s'est dotée depuis 2016 d'un ministère en charge des Congolais de l'étranger ayant notamment pour mission de faciliter l'implication de la diaspora congolaise dans l'effort de développement du pays.



Hugues Nguélonlé aux JNDA 2022 à Bordeaux, Palais des congrès/Marie Alfred Ngoma

A cet égard, il a référencé son propos en rappelant trois des dernières activités consacrées à la diaspora congolaise et réalisées en France : « Forum diaspora invest » en décembre 2020 ; la rencontre citoyenne en août 2021 dans la Salle verte de l'ambassade du Congo en France entre le Premier ministre et les Congolais de l'étranger et la plus récente, celle portée par son ministère ayant permis, du 9 au 10 novembre 2021, la tenue de la première édition du Forum de recrutement des cadres de la diaspora congolaise résidant en Europe occidentale.»

Ce forum pour l'emploi avait été organisé en partenariat actif avec les grandes sociétés et entreprises

établies en République du Congo, en synergie avec des partenaires techniques français.

Pour le ministre congolais, cette série d'activités déclinées atteste assurément de la volonté de son pays d'associer activement, sur tous les plans de la vie nationale, sa diaspora dans la recherche et la définition des meilleures politiques pour l'émergence du Congo.

«Aujourd'hui, parce que nous avons une vision commune, mais surtout partageons le même

dessein pour nos diasporas au profit de nos pays respectifs, ma délégation et moi-même sommes particulièrement heureux d'être à Bordeaux, pour participer à la 9^e édition des Journées nationales des diasporas et de l'Afrique. Mais bien plus, je relève avec satisfaction que les thématiques des présentes assises s'harmonisent parfaitement avec les axes principaux de notre Plan national de développement 2022-2026, qui met notamment un accent particulier sur la diversification de l'économie nationale», a déclaré Hugues Nguélonlé.

Terminant son allocution, il a souhaité pleins succès aux travaux de la 9^e édition des JNDA, estimant que par la qualité des panélistes, ils donneront « un cru exceptionnel ».

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE



Un livre de condoléances est ouvert à l'hôtel de la Primature, dans le grand hall, suite au décès du secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou, survenu le lundi 14 mars 2022.

Toute personne désireuse de rendre hommage à l'illustre disparu sera la bienvenue.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Le nouveau chef est Africain

Soutenu par le continent, le Togolais Gilbert Houngbo prend la direction de l'Organisation internationale du travail (OIT) et succède au Britannique Guy Ryder.

Cinq candidats étaient en lice pour l'élection - à huis clos et à bulletin secret - du nouveau chef de l'OIT et succéder à l'ancien syndicaliste britannique, Guy Ryder, en poste depuis dix ans qui a atteint la limite des deux mandats. Seuls les cinquante-six membres titulaires du Conseil d'administration, à savoir vingt-huit membres gouvernementaux, quatorze membres employeurs et quatorze membres travailleurs, ont voté.

Pour beaucoup, la bataille finale opposait l'ancien Premier ministre du Togo, Gilbert Houngbo, soutenu par l'Afrique dans sa majorité et les représentants des travailleurs, à l'ex-ministre française du Travail, Muriel Pénicaud, portée par le bloc européen. Etaient également candidats l'ex-ministre des Af-



fares étrangères de Corée du Sud, Kang Kyung-wha; l'entrepreneur sud-africain, Mthunzi Mdwaba; et l'Australien Greg Vines, directeur général adjoint de l'OIT pour la gestion et la réforme.

L'Union africaine soutenait le Togolais Gilbert Houngbo, président du Fonds international de développement agricole à Rome. Il a occupé le poste de directeur adjoint (2013-2017) de l'OIT, en charge des Opérations sur le terrain.

Ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, directeur du Programme des Nations unies pour le développement, il a été également membre de l'équipe stratégique et directeur administratif et financier de l'organisation née en 1919.

Le prochain patron de l'OIT aura pour lourde tâche de faire adapter les normes de cette organisation centenaire à un marché du travail en pleine mutation sous l'effet des nouvelles technologies.

Julia Ndeko avec AFP

INTERVIEW

Pr Alain Kiyindou: « L'Afrique doit se lancer à fond dans le développement du numérique avancé »

Le Pr Alain Kiyindou est enseignant à l'Université Bordeaux Montaigne, chaire Unesco Pratiques émergentes en technologie et communication pour le développement. En tant que panéliste aux Journées nationales des diasporas et de l'Afrique (JNDA) 2022, il a fait une communication. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous publiez, à une fréquence constante, les résultats de vos recherches sur l'évolution du numérique en Afrique francophone. Comment abordez-vous le thème proposé aux JNDA, « Le numérique, levier d'une croissance en Afrique » ?

Pr Alain Kiyindou (Pr A.K.) : J'ai publié un certain nombre d'ouvrages qui analysent le lien entre numérique et développement et j'ai toujours souligné le fait que le numérique est un véritable levier du développement, point de vue partagé par de nombreuses institutions internationales. L'Union africaine précise, d'ailleurs, que « la numérisation crée des emplois, s'attaque à la pauvreté, réduit les inégalités, facilite la fourniture de biens et de services et contribue à la réalisation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable ».

Le cadre des JNDA me permet de partager une expérience longue de spécialiste du numérique et d'une expertise développée à la suite d'un certain nombre de rapports d'évaluation du développement du numérique dans différents pays africains.

L'idée que je défends souvent est celle de la nécessité de passer à des politiques nationales, à des politiques sous-régionales, voire régionales, ou du moins leur harmonisation car, comme vous le savez, la question du numérique est un

phénomène mondial qui traverse les frontières. On ne peut pas, par exemple, arrêter le fléau de la cybercriminalité en se contentant de mesures nationales. La deuxième idée que je compte développer est que l'Afrique doit se lancer à fond dans le développement du numérique avancé.

Cela suppose de penser la question des données, des infrastructures de calcul et surtout de développement de compétences, en matière notamment d'intelligence artificielle. Dans tous les cas, la diaspora a un rôle important à jouer : rôle de passeur, mais aussi d'alerte, dans la mesure où elle se situe dans deux espaces et se trouve en meilleure position pour comparer et percevoir les principales orientations.

L.D.B. : Comment menez-vous vos actions pour la vulgarisation des pratiques du numérique au Congo, votre pays d'origine ?

Pr A.K. : Le Congo est le pays qui m'a créé, constitué, bref, fait de moi l'expert que je suis. Bien entendu, il est difficile d'être pape chez soi mais on garde toujours cette reconnaissance envers ce pays qui nous a formés. Il peut sembler prétentieux d'étaler ce que l'on fait mais il ne serait pas exagéré de dire que j'ai toujours été disponible pour apporter mon expertise à chaque fois que cela a été nécessaire.

Le mois prochain, par exemple, je serai à Brazzaville dans le cadre



du salon international Osiane où il sera, une fois de plus, question du numérique. Le combat le plus important est celui de la formation et j'avoue être déçu que les autorités de l'Université Marien-Ngouabi n'aient pas accueilli favorablement le projet de collaboration proposé par l'Université Bordeaux Montaigne à travers, notamment, la mise en place d'un double diplôme qui aurait pu permettre à certains de nos étudiants de poursuivre facilement leurs études à l'université Bordeaux Montaigne.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet que nous avons pu faire accepter à l'Université Bordeaux Montaigne restent, en ce qui me concerne,

incompréhensibles, sans toutefois entamer ma volonté de continuer à contribuer à la formation de mes jeunes compatriotes, principalement dans le domaine du numérique.

Après avoir, dans le cadre de l'Unesco, coordonné l'évaluation des indicateurs de l'universalité d'internet au Bénin, au Niger et en Côte d'Ivoire, j'ai proposé que le Congo figure sur la liste des prochains pays à bénéficier du dispositif mis en place. Si ce projet se concrétise, ce sera l'occasion d'opérer un diagnostic sur le développement du numérique au Congo et d'engager une véritable concertation sur ce que nous voulons faire de cet outil car le numérique est un enjeu, un

défi, mais aussi un risque.

L.D.B. : Quelle est votre actualité ?

Pr A. K. : Mon actualité est ce merveilleux travail d'évaluation du numérique en Côte-d'Ivoire que nous sommes en train de boucler avec l'appui du ministre de l'Economie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, et cet investissement dans la vulgarisation de l'intelligence artificielle en Afrique.

Avec la mise en place du Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle, le Congo s'est illustré comme pionnier en la matière et je ne peux qu'en être fier puisque je n'arrête pas de mettre en évidence tous les avantages que l'Afrique peut tirer de cette technologie.

C'est dans ce cadre que, le 2 avril prochain, nous organiserons à Paris une séance de présentation d'un ouvrage exceptionnel, « Intelligence artificielle, enjeu et défis pour l'Afrique », publié aux éditions Plus.

La spécificité de cet ouvrage est de croiser les regards des chercheurs, des institutionnels et des professionnels de terrain sur la question de l'intelligence artificielle. Nous profiterons donc de l'occasion de la présentation de cet ouvrage pour engager un débat avec le public sur cette question éminemment actuelle.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

La société Index Pétrolium veut étendre son action au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 25 mars à Brazzaville, avec le directeur de la société Index Pétrolium, Ezeani NNamdi Thank God, sur la possibilité d'investir au Congo dans le secteur du pétrole et du gaz.

« Le Congo est un pays stable et sécurisé. Nous pensons que c'est un lieu propice pour investir. Nous voulons travailler conjointement avec la Société nationale des pétroles du Congo, le ministère des Hydrocarbures, et voir dans quelle mesure nous pouvons venir travailler », a indiqué Ezeani NNamdi Thank.

Répondant à la question de savoir si son groupe est véritablement le partenaire crédible au Congo, le patron d'Index Pétrolium a assuré qu'il fera de son mieux pour convaincre davantage ses partenaires.

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les pays pauvres ont besoin d'aide pour s'adapter

Tous les pays doivent s'adapter au changement climatique. Un récent rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies a présenté les conséquences de l'échec à freiner l'augmentation de la température et de l'adaptation à une planète plus chaude.

L'adaptation doit faire face aux risques liés au changement climatique et aux conditions météorologiques extrêmes, selon le rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies. Le rapport cite l'exemple de la protection de l'agriculture, de la gestion de l'impact de la montée des mers ainsi que des infrastructures plus résilientes. Les avantages de l'adaptation sont parfois difficiles à estimer car ils dépendent de facteurs spécifiques tels que le degré d'adaptation d'un pays à son climat actuel, poursuit le rapport. Néanmoins, des politiques bien conçues peuvent produire des rendements importants. Les économies à long terme provenant des investissements dans la résilience et les mécanismes d'adaptation, tels qu'une meilleure irrigation, des variétés de semences améliorées, des systèmes de santé renforcés et un meilleur accès au financement et aux télécommunications, peuvent être très importantes, explique le rapport.

Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique subsaharienne qui subit un tiers des sécheresses mondiales et est particulièrement vulnérable à la hausse des températures et aux conditions météorologiques extrêmes en rai-

son de sa dépendance à l'agriculture pluviale. Une seule sécheresse peut réduire d'un point de pourcentage le potentiel de croissance économique à moyen terme d'un pays africain. En Ethiopie, cependant, les rendements de certains agriculteurs ont augmenté de 40 % grâce au développement de variétés de blé résistantes à la rouille, une maladie fongique. Au Ghana, les producteurs de cacao ont rendu leurs cultures plus résistantes à la sécheresse en améliorant les semences et l'irrigation et en plantant des arbres pour protéger leurs cultures du soleil. Les avantages d'investir dans l'adaptation ne se limitent pas à l'Afrique subsaharienne. Les pays de toutes les régions du monde peuvent bénéficier de l'adaptation à une planète plus chaude. Cela ne signifie pas que l'adoption peut remplacer l'atténuation. « Sans une forte atténuation, il sera impossible de stabiliser la température mondiale, et l'adaptation deviendra incroyablement coûteuse », relève le rapport.

Les coûts publics d'adaptation atteindront 0,25 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial par an au cours des prochaines décennies, selon le Fonds mondial international. Les besoins annuels dépasseront 1 % du PIB dans

cinquante économies à faible revenu et en développement pour les dix prochaines années. Le plus souvent, les pays qui ont le plus besoin de s'adapter manquent de moyens pour le faire. En outre, certains pays les plus exposés aux vagues de chaleur, aux sécheresses, aux tempêtes et à l'élévation du niveau de la mer sont souvent confrontés à d'autres besoins de développement urgents. Il est plus important d'investir dans une croissance résiliente, avec une adaptation pleinement intégrée aux autres objectifs de développement durable. La communauté internationale peut aider les pays pauvres et vulnérables à s'adapter en leur apportant un soutien financier et en développant leurs capacités institutionnelles. Ces pays subiront les effets les plus dévastateurs du changement climatique, même s'ils ne sont pas responsables de sa cause. Pour être avantageuse, l'aide à l'adaptation doit compléter l'aide existante, avec une conditionnalité rationalisée qui est à la mesure de la capacité institutionnelle du pays. L'adaptation au climat seule ne suffit pas. À moins que la température mondiale ne soit stabilisée par une forte atténuation, l'adaptation deviendra coûteuse.

Noël Ndong

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N 002/2022/AMI/ DU 24/O3/2022 RELATIF A LA SELECTION DE JEUNES DIPLOMES POUR STAGE PROFESSIONNELS AUPRES DES UNITES DE COORDINATION DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE AU CONGO.

1. Le Bureau de la Banque mondiale au Congo de concert avec les Unités de gestion des projets a adopté au cours du mois de février 2022, une initiative de renforcement des capacités pour accroître le nombre d'experts techniques sur le marché de l'emploi en République du Congo. Cette initiative qui se décline en effet en un programme de stages professionnels en faveur des jeunes diplômés Congolais. Ce programme a pour objectif de fournir une première expérience professionnelle aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tout en les rendant utiles dans l'exécution des activités des projets et favoriser par conséquent l'insertion de ces jeunes dans le milieu professionnel.

2. L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est de sélectionner de 29 stagiaires professionnels qui devront effectuer leur stage pendant douze (12) mois au sein des unités de coordination des projets financés par la Banque mondiale en République du Congo.

3. La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de nationalité Congolaise, d'âge compris entre 18 et 34 ans au plus tard le 1er avril 2022. Ceux-ci doivent maîtriser l'outil informatique, le français et avoir une connaissance basique de l'anglais. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Ledit programme de stage concerne les domaines suivants : les sciences de la terre, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la sociologie, la foresterie, développement social, et autres domaines similaires.

4. Les qualifications et aptitudes requises pour chaque candidat sont les suivantes :

- être diplômé de l'enseignement supérieur (niveau BAC+5 dans les filières environnement, sociologie les sciences de la terre, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la sociologie, la foresterie, Développement social/Vio-

lence Basée sur le Genre, et autres) ;

- être disponible durant toute la durée du stage ;

- être ponctuel, assidu et avoir une éthique de travail irréprochable ;

- être apte à exécuter des instructions avec humilité dans l'esprit d'apprendre et de se développer professionnellement ;

- avoir un esprit d'analyse et de synthèse, un bon sens de l'organisation, un esprit méthodique, de la créativité et une aptitude à l'innovation ;

- être capable de travailler efficacement en équipe et sous pression ;

- avoir une bonne capacité rédactionnelle et d'expression orale en français ;

- être discret, toutes informations reçues, photo, articles, documents produits lors du stage devront rester confidentielles et sont de la propriété du projet ;

- lire, écrire et pouvoir exprimer ses idées en anglais sera un atout majeur.

5. Au risque de voir son dossier rejeté, chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;

- Une copie légalisée du diplôme ou attestation requis.

Seuls les candidats remplissant les critères de qualification seront conviés au test de sélection.

Le dépôt des dossiers de candidature complets rédigés en français ou en anglais doivent être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse mail BRAZZAVILLE_STAGIAIRE_BM@worldbankgroup.org au plus tard 1er avril 2022 à minuit heure du Congo et porter expressément la mention suivante : « **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N 002/2022/AMI/ DU 24/O3/2022 RELATIF A LA SELECTION DE JEUNES DIPLOMES POUR STAGE PROFESSIONNELS AUPRES DES UNITES DE COORDINATION DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE AU CONGO** ».

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GREENLINE, en sigle G.L. SARLU ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : 169 Avenue Jacques OPANGAULT, Zone Industrielle, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Nettoyage et entretien (Tertiaire, santé, industrie, espace recevant public, espace vert, nettoyage de chaussée, remise en l'état du bâtiment, vitrerie, 3D, aménagement espace vert, curage).

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ;

Président de la société : Monsieur NIAMBI Emmanuel Moïse Eugène ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 février 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00236 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B13-00156.

Cabinet d'Avocats GOMES

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JENYFER JUAN KATE ENERGY, en sigle JJK ENERGY SARLU ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : Quartier Vindoulou, arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Vente et installation des kits solaires d'alimentation électrique à usage domestique et de chauffage d'eau à usage domestique ; Services après vente ; maintenance et entretien des kits solaires ;

Président de la société : Monsieur OMPA Wenceslas Luther ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 février 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00396 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2022-B13-00033.

Cabinet d'Avocats GOMES

ANNONCE LEGALE

Société CNS SERVICES

Société à Responsabilité Limitée

Capital : 1.000.000 de francs CFA

Siège social : Avenue Emmanuel DADET, Immeuble Pandi, Centre-ville Pointe-Noire République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2011-B12-02093.

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CNS SERVICES, tenue à son siège, en date du 4 février 2022, dûment enregistré le 11 février 2022 à l'EDT Pointe-Noire Loandjili, sous le numéro 364, folio 029/14 ;

Il a été décidé par l'associé unique du changement de la forme juridique de la société, suite à l'entrée d'un nouvel associé dans le capital social. Ceci étant la forme juridique de la société CNS SERVICES est dorénavant Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

Il a également été décidé par l'associé unique de la modification de l'objet social de la société CNS SERVICES ; celui est dorénavant : « Prestation de services, Gestion immobilière ; Assistance technique et engineering ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet » ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 février 2022 et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00102.

**Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.**

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2022

La RDC accrochée à Kinshasa par le Maroc

Une égalité d'un but partout, c'est le résultat du match aller de barrage de la Coupe du monde Qatar 2022, le 25 mars au stade des Martyrs de Kinshasa, entre les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et les Lions de l'Atlas du Maroc.

Le sélectionneur argentin de la RDC, Hector Cuper, avait fait confiance pour cette rencontre au gardien de but Joël Kiassumbua et aux latéraux Dieumerci Mukoko Amale à droite, Glody Ngonda Muzinga à gauche, alors que Christian Luyindama et Chancel Mbemba ont été la paire dans l'axe de la défense. Edo Kayembe, Samuel Bastien ont été les deux milieux de terrain récupérateurs et relayeurs, et Chadrac Akolo (remplacé à la 67e mn par Yannick Bolasie) s'est posté sur le flan droit, en binôme avec Mukoko Amale et Yoane Wissa (remplacé à la 75e mn par Théo Bongonda) à gauche avec Glody Ngonda. Le duo d'attaque des Léopards s'est composé de Cédric Bakambu (remplacé à la 88e mn par Merveille Bope) et Dieumerci Mbohani (remplacé à la 67e mn par Ben Malango). En clair, Hector a choisi un dispositif tactique de 4-4-2, laissant les deux meneurs de jeu Gaël Kakuta et Paul-José Mpoku sur le banc.

Pour sa part, le sélectionneur bosniaque Vahid Halilhodzic des Lions de l'Atlas a titularisé le gardien de but Bounou. Dans le champ, il a aligné Masina (remplacé par Sofiane Alakouch à la 84e mn), Aguerd, Romain Saïss, Samy Mmaee et Hakimi, Louza



Yoane Wissa, buteur des Léopards face aux Lions de l'Atlas du Maroc le 25 mars 2022 à Kinshasa/DR

(remplacé par Fayçal Fajr à la 84e mn), Amrabat, Selim Amallah (remplacé par Sofiane Boufal à la 90e mn), Y EN-Nesyri (remplacé par Tarik Tissoudali à la 70e mn) et Ryan Mmaee (remplacé par Ayoub El Kaabi à la 71e mn). Laissant pratiquement le ballon à l'adversaire dans le premier quart d'heure de jeu, les Léopards ont choisi d'évoluer en contre. Et c'est sur l'une de leurs premières actions offensives que Yoane Wissa, attaquant de Brentford en Premier League anglaise, a ouvert la marque d'une somptueuse frappe à l'entrée gauche de la surface de réparation, trompant le gardien de but Bounou. Mais les Marocains dominateurs dans le jeu, en seconde période, ont égalisé à la 76e mn par le biais de Tarik Tissoudali (joueur de La Gantoise en Belgique), sorti du banc pour permettre aux siens de répartir au Maroc avec un résultat d'égalité. Notons que Ryan Mmaee a loupé un penalty à la 55e mn suite à une faute de main de Bakambu dans la surface de réparation. Et le latéral gauche congolais Glody Ngonda a été expulsé à la 85e mn pour accumulation de cartons jaunes. Le match retour est prévu le 29 mars au stade Mohammed V de Casablanca.

Martin Engimo

ANTALYA CUP

Le Congo battu par la Zambie (1-3)

Les Diables rouges, qui effectuent un stage de préparation en Turquie, ont été battus par les Chipolopolo Boys de Zambie sur le score de 1-3 ce vendredi après-midi.

Les hommes de Paul Put étaient menés 1-2 à la pause après avoir concédé deux buts aux 20e et 24e minutes: Mwepu sur penalty, après une faute de Mazikou sur Banda, puis Kangwa à l'issue d'une belle action collective adverse.

Le Congo avait réduit le score à la 33e sur un penalty de Guy Mbenza, après une faute commise sur Ibara, décisif malgré son placement incompréhensible sur l'aile droite.

Au coup d'envoi, les Diables rouges évoluaient en 4-4-2 avec

Christoffer Mafoumbi- Missilou, Varel Rozan, Bidounga, Mazikou- Ibara, Makoumbou, Bel-Durel Avounou, Pascal Beni Makouana-Mbenza; Saint-Louis.

En seconde période, Tchibota et Mboundou, remplaçants, sont entrés en cours de match, contrairement Baudry, Makouta et Bifouma. Depuis le début de ce stage, aucune information ne filtre, tant sur les arrivées, le programme et l'état de forme des joueurs.

Ajouté à l'absence de résultat, cette non-communication ne risque pas de reconcilier l'équipe nationale avec ses supporters.

C.D.

MONDIAL 2022

Avantage Afrique du Nord après les matches aller

A l'issue des matches aller du dernier tour des éliminatoires de la zone Afrique pour le Mondial 2022, l'Afrique du Nord a pris l'ascendant dans quatre des cinq duels

Dans la revanche de la finale de la CAN 2022, les Pharaons d'Egypte se sont adjugé la première manche au Caire. Les co-équipiers de Mohamed Salah l'ont emporté 1-0.

L'attaquant de Liverpool est à l'origine du but, puisque sa frappe, repoussée par la transversale de Mendy, rebondit sur Saliou Ciss, buteur contre son camp (4e).

Un handicap prématuré que les champions d'Afrique ne vont pas parvenir à remonter malgré un Mané remuant.

Le match retour, mardi à Dakar, s'annonce d'ores et déjà palpitant.

A Bamako, les Aigles de Carthage ont pris une option en s'imposant 1-0. Buteur contre son camp à la 36e, puis expulsé à la 40e, Moussa Sissoko, le défenseur du Standard de Liège, a été le héros malheureux. La Tunisie attend le Mali à Radès mardi soir.

A Douala, les Lions Indomptables ont été battu par des Fenecs revanchards après leur CAN manquée (0-1). Islam Slimani, unique buteur du match à la 40e, prive Rigobert Song d'un bon résultat pour sa première sortie sur le banc du Came-



La frappe de Mohamed Salah qui amène le but contre son camp du Sénégalais Ciss (AFP)

roun.

Le match retour aura lieu à Blida mardi soir.

Au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, la RDC avait bien débuté face au Maroc, puisque Yoane Wissa a ouvert le score à la 12e.

Après avoir manqué le break à plusieurs reprises avant la pause, les Léopards ont vu les Lions de l'Atlas rater un penalty (Mmaee, 55e).

A la 75e, le Maroc égalisait sur un contre conclu par Tissoudali (1-1). La RDC finissait à dix, après l'expulsion de Ngonda à la 85e, un match qu'elle aurait dû gagner.

Et abordera le match retour, mardi à Casablanca, avec des doutes.

A Kumasi, le Ghana et le Nigeria n'ont pas pu se départager. Avantage donc aux Super Eagles pour le match retour, mardi à Abuja.

Camille Delourme

HANDBALL

La DGSP championne d'Afrique du sport de travail

Seule équipe de l'Afrique Sub-saharienne, la section handball du club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a fait un parcours, sans-faute, lors du championnat d'Afrique du sport de travail qui s'est déroulé, du 18 au 21 à Alger, en Algérie.

Les séniors dames du handball de la DGSP, qui sont championne, du Congo ont confirmé leur suprématie au niveau continental, en remportant, sans peine, le championnat d'Afrique du sport de travail qui a réuni huit grands clubs de handball africain.

Après avoir remporter trois matchs à élimination directe durant la compétition, la DGSP a misé sur la discipline, la détermination et le désir de vaincre pour remporter la finale, le 21 dernier, devant l'équipe de Mahamat, 34-17. Faisant ainsi des Congolaises, les seules joueuses ayant totalisé quatre victoires en autant de matchs. Etant le seul club congolais, mais aussi de l'Afrique Sub-Saharienne, la formation de la DGSP a dignement relevé le défi, malgré la lourde responsabilité qui pesait sur ses épaules. Ce sacre lui a valu une reconnaissance honorable. Les joueuses ont ainsi porté des médailles couronnées d'une coupe.

De retour à Brazzaville, les joueuses et tous les membres



Les joueuses après avoir présenté le trophée à leur président/Adiac

de la délégation ont été reçu, le 25 mars par le président de ce club multidisciplinaire, le général Serge Oboa. En présence du président la Fédération congolaise du sport de travail, Alain Romuald Atipo, puis celui de la Fédération Congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata, le général Serge

Oboa a demandé à tous les acteurs de la DGSP (handball) de maintenir le tempo, afin de confirmer, à nouveau, lors des compétitions départementales et nationales.

« Les jours heureux sont rares. Mais aujourd'hui en est un. C'est un grand jour pour la DGSP, car malgré les

difficultés, vous avez honoré la République et nous vous félicitons. Ce n'est qu'une partie du chemin, puisque nous avons des objectifs à atteindre. Entre autres, jouer à nouveau les compétitions continentales la saison prochaine. Mais pour ce faire, il faut remporter le champion-

nat départemental, national ainsi que la Coupe du Congo. Nous devons travailler dur, car au sport on ne triche pas », a indiqué le général Serge Oboa.

Heureux des prouesses des athlètes de la DGSP, le président de la ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou a sollicité que les membres de la délégation soient décorés par le président de la République. Une manière, selon lui, de reconnaître les efforts de la nouvelle génération des sportifs congolais.

Programmée par l'Organisation du sport africain Travailiste et amateur (OSTA), cette compétition a mis aux prises huit équipes au handball et vingt en foot de salle. Notons que le rôle de l'OSTA est de promouvoir, organiser, développer, coordonner, contrôler et diriger la pratique des activités physiques et sportives dans le milieu du travail en Afrique et de participer aux activités organisées par la confédération internationale.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE I

L'AC Léopards de Dolisie croit terminer en tête

Malgré le nul concédé le 24 mars (0-0) face aux Diables noirs sur leurs propres installations, les Fauves du Niari sont assurés de rester les seuls leaders du championnat quoi qu'il arrive lors des matches comptant pour la 17e journée qui s'annoncent également décisifs.

Visiblement, l'AC Léopards de Dolisie semble bien armé pour viser les étoiles cette saison comme en témoignent ses résultats au terme de la 16e journée. Les Léopards font la course en tête avec trente-cinq points pris en quinze matches disputés, distançant leur poursuivant de six points. Ce dernier compte un match de moins que lui. Contrairement à l'AS Otohô, les Fauves du Niari sont pour l'instant les seuls à ne pas concéder de défaites cette saison. Leur entraîneur n'a pas caché son ambition après le partage des points avec les Diables noirs. « Je crois qu'un point c'est plus dans le décompte final. Nous allons nous contenter de ce point. Ensuite nous allons prendre les matches les uns après les autres avec le même engouement et la même détermination. Ce n'est pas un matelas de confiance. Je pense que tout peut arriver au football. Nous ferons le décompte à la fin. Car il est impératif que nous puissions colmater le plus grand nombre de points pour avoir le sourire à la fin du



Les Léopards de Dolisie et les Diables noirs se sont neutralisés/Adiac

championnat », a déclaré Cyrille Donga, après le nul blanc contre les Diablotins.

Face aux troisièmes du classement, la meilleure attaque du championnat (vingt-huit buts marqués) est restée muette. Une situation qu'elle avait déjà connue face à l'Etoile du Congo, son futur adversaire mardi pour le compte de la 17e journée. L'Etoile du Congo, faut-il le rappeler, a retrouvé sa confiance après avoir battu l'As Otohô 1-0, trois jours seulement après le match nul concédé par le club tenant du titre face au

Tout Puissant Mazembe 2-2, en compétition africaine. Elle a fait passer le message aux Léopards. « Il va falloir récupérer au maximum et effectuer le déplacement de Brazzaville avec beaucoup de sérénité. C'est encore un grand derby au plan national. L'Etoile du Congo est une équipe à prendre au sérieux parce qu'elle a retrouvé la confiance après sa victoire sur l'AS Otohô. Je pense que ce serait un match très difficile », a commenté Cyrille Donga.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour vivre une rencontre de

haute facture qui comptera énormément pour les Léopards comme cela fut le cas face aux Diables noirs. Léopards-Diables noirs a été un match très engagé et ouvert, aux allures d'une finale, au cours duquel les Diablotins ont tenu le choc. Ils ont énormément bousculé les Léopards, les faisant parfois douter. Malheureusement, en face il y avait du répondant.

Les Diables noirs étaient proches d'ouvrir le score sur une erreur de jugement du gardien de l'AC Léopards, à la 35e mn. Gotrand Ngouenimba, seul au second poteau, était gêné par un mauvais rebond au moment de reprendre de la tête. Les Léopards réagissaient par un centre tir de Grâce Batekouaou qui effleurait la barre transversale à la 42e mn. En seconde période, Archange Bintsouka, sur un contre un, s'échappait dans la surface et s'offrait une fenêtre de tir mais sa frappe passait miraculeusement au dessus de la barre. L'AC Léopards s'offrait une dernière occasion du match dans le temps additionnel mais la frappe de Kiossi Kissam-

bo échouait sur le petit filet extérieur. Des occasions, il y en avait, en dehors de celles précitées mais aucune équipe n'était inspirée. A défaut d'une victoire, l'équipe des Diables noirs se satisfait du point pris sur le terrain du leader. C'est une forme de progression dans la mission sauvetage de retrouver la place qu'elle mérite au classement. « C'est tenir compte de l'évolution de l'équipe. Nous avons quitté la 11e place pour la 3e. Je suis satisfait. On était venu pour gagner mais on n'a pris qu'un point, c'est important. Car si vous prenez les points vous avancez. Nous visons les deux premières places. La place que nous occupons ne nous suffit pas. Nous allons nous battre jusqu'au bout », a promis Clément Massamba, le coach diablotin. Les Diables noirs restent troisièmes avec vingt-huit points devant la Jeunesse sportive de Talangaï, vainqueur du FC Kondzo 2-1. Le Club athlétique renaissance aiglons (5e) perd une place après sa défaite face à l'As BNG, 0-1.

James Golden Eloué

MUSIQUE

Nestelia Forest lance son média Tour

Pour faire la promotion de son nouveau single "Ntimani" chanté en featuring avec Wayé, l'artiste musicienne a entrepris un média Tour qui lui a permis de faire la ronde des médias audiovisuels et en ligne dans la ville océane. Une expérience enrichissante qui va se poursuivre à l'étranger les jours à venir.

"Ntimani" est une extériorisation des sentiments amoureux d'une jeune femme à son homme pour que celui-ci sache que son cœur, son amour et sa vie lui appartiennent. " Dans la vie, on peut être riche et avoir une certaine aisance matérielle, mais les sentiments amoureux pour une personne sont très importants pour son équilibre social car l'être cher rassure, protège et console", a-t-elle dit.

Douce et sensuelle sur scène, Nestelia Forest avoue se délecter et prendre énormément plaisir au contact du public qui, par ses cris et applaudissements, établit une véritable communion avec elle à travers ses chansons et les différentes thématiques. " Dans mes chansons, j'aime éduquer la jeunesse, je m'évertue aussi à faire comprendre à la couche juvénile que nos langues sont belles et l'on doit les valoriser à tout moment. Je loue aussi souvent la femme et fais la promotion de ses droits tout en lui demandant d'être entreprenante pour être véritablement indépendante. La femme ne doit pas compter

continuellement sur l'homme. Une bonne femme, c'est celle qui se réveille de bon matin, va chercher son pain quotidien par le travail et non l'assistanat. Dans mes chansons, j'exhorte aussi les femmes à être fières de ce qu'elles sont et surtout de ne jamais être complexées en se comparant aux autres", ajoute-t-elle.

Adeptes de la musique tradi-moderne, Nestelia Forest excelle dans le mb et l'afro pop et avoue avoir un penchant pour le pluri-culturisme musical. "Je mélange un peu la musique de chez nous avec des sonorités très européennes ou encore américaines. Ma musique est très métissée, ce n'est que comme cela que je peux atteindre tous les publics", se convainc-t-elle.

Pour elle, la musique congolaise jeune a un bel avenir avec l'éclosion de nouveaux talents très prometteurs. « Je crois qu'il y a de l'évolution dans notre musique. Ce n'est pas toujours facile de se frayer un chemin dans ce métier mais je reste persuadée qu'en travaillant dur, on peut y arriver. Ceux qui l'ont compris

en récoltent les fruits par les sollicitations et les contrats divers qu'ils décrochent ici et là et cela est à l'avantage de notre musique qui, de plus en plus, s'impose à l'étranger», soutient-elle. Aux jeunes filles qui arrivent dans le milieu, elle conseille l'exigence pour éviter toute surprise désagréable. «Qu'elles ne se lassent pas, car la persévérance finit toujours par payer. Depuis l'âge de 16 ans, je chante mais ce n'est que plusieurs années plus tard que je suis véritablement reconnue comme une artiste musicienne de talent dans notre pays», avoue-t-elle.

Faire carrière en musique n'a jamais été aisée car plusieurs pesanteurs sociales subsistent toujours et ne sont pas prêtes de tomber." De nombreuses familles pensent que la musique n'est pas faite pour les jeunes filles. Elle déprave les mœurs. Pour ces familles, la femme doit d'abord se marier, créer une famille et faire des enfants. Si tu n'es pas forte mentalement et psychologiquement, tu cèdes à la pression et tu abandonnes tout et tu gâches du



coup ton talent. J'en ai subi mais comme je suis de nature têtue, dans le bon sens bien sûr, je fais ce que j'aime, c'est-à-dire chanter. J'ai toujours dit, « on ne vit qu'une seule fois », et c'est au moment où l'on vit que l'on doit faire les choses qui vous plaisent et moi, c'est la musique qui me rend heureuse", assure-t-elle. La trentenaire révolue, Nestelia Forest, qui dans un court avenir va s'envoler pour Zinder, au Niger, participer à un festival local, ne manque pas d'ambitions. Des featuring avec certains musiciens l'attendent, un exercice qu'elle affectionne particulièrement. " J'aime chanter

en featuring, partager avec les autres parce que nous endurons les mêmes souffrances et sommes engagés pour le même combat. On se soutient, on se comprend parce qu'il y a toujours quelque chose à tirer chez l'autre", confie l'artiste musicienne. Admiratrice de Beyoncé et d'Angelique Kidjo, Nestelia Forest, qui compte de nombreuses chansons et albums, croit en la musique congolaise. "Le public doit aider, soutenir et accompagner les musiciens locaux qui font du bon travail. Notre succès et notre auréole en dépendent", conclut-elle.

Hervé Brice Mampouya

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE
ET DU CREDIT MOBILIER

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE MORALE ASSUJETTIE

IMMATRICULATION AU RCCM EN DATE DU : 07/09/2021
N° DE REGISTRE DU COMMERCE : CG-PNR-01-2021-B12-00418
LIEN JURIDIQUE : Immatriculation de personne morale
RAISON SOCIALE OU DÉNOMINATION : EUROPEAN TRAVEL LTD
NOM COMMERCIAL : EUROPEAN TRAVEL LTD
FORME JURIDIQUE : B12 - Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)
CAPITAL SOCIAL : 1 000 000 Francs CFA | CAPITAL SOCIAL EN LETTRE : un million
ADRESSE DU SIÈGE : Pointe-Noire, Centre-Ville, Marché Plateau
N° RCCM DU SIÈGE OU DE L'ANCIEN SIÈGE : CG-PNR-01-2021-B12-00418

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIÉS

Nom - Prénom / Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance / N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
TEWANI Vishal	Masculin	01/08/1995 - Jaipur Rajasthan	Indienne	Pointe-Noire	Associé
MANKANI Vinod Kumar	Masculin	19/09/1990 - Beawar	Indienne	Pointe-Noire	Associé

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

Nom - Prénom / Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance / N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
MANKANI Vinod Kumar	Masculin	19/09/1990 - Beawar	Indienne	Pointe-Noire	Gérant

ORIGINE DU FONDS : Création | DURÉE : 99 Année(s)
ACTIVITÉ (S) : Activités des agences de réservation et voyagistes - N790000 (Vente de billets d'avions; Vente des billets de trains; Assurance voyage; Visa Global; Assistance à l'aéroport)
Hébergement - I550000 (Réservation des chambres d'hôtels)
Location de véhicules automobiles - N770001 (Location de voitures)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT CRÉÉ : Pointe-Noire, Centre-Ville, Marché Plateau
DATE DE DÉBUT : 06/09/2021 | NOMBRE DE SALARIÉS PRÉVUS : 2
MODE D'EXPLOITATION DU FONDS : DIRECT

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections
SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

INTERVIEW

Gulene Ghislaine Rachelle Ondze Mbani: « Les violences fondées sur le genre constituent la manifestation la plus aiguë de l'inégalité entre l'homme et la femme »

La présidente de l'Association initiative d'aide au développement, Gulene Ghislaine Rachelle Ondze Mbani, a accordé, le 25 mars, une interview aux «Dépêches de Brazzaville». S'appuyant sur l'actualité en ce mois de mars qui célèbre la femme, elle donne son point de vue et surtout salue l'adoption, par le Parlement, de la nouvelle loi Mouébara sur la prise en compte de la question du genre.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Un constat madame, la fête du 8 mars se limite souvent à des activités festives au lieu de s'étendre sur d'autres visant à promouvoir les droits des femmes ? Diriez-vous le contraire ?

Gulene Ghislaine Rachelle Ondze Mbani (G.G.R.O.M) : Limiter la journée du 8 mars à des célébrations festives c'est ne pas saisir sa vraie portée, cela est souvent dû à l'ignorance des femmes. La transmission des valeurs d'égalité entre les jeunes filles et les jeunes garçons se fait dès l'école primaire. Cette journée devrait être consacrée aux actions, aux rassemblements en vue de promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme.

L.D.B : La nouvelle loi Mouébara visant la prise en compte de la question du genre venait d'être votée au Parlement. Comment la femme intellectuelle s'y prendra-t-elle pour sensi-

biliser la paysanne sur ce texte combien utile pour la question du genre ?

G.G.R.O.M : Cette loi vise la lutte contre diverses violences faites aux femmes, notamment les violences domestiques, le harcèlement ou agression sexuelle, les mariages précoces, le traitement infligé aux veuves et autres. Ces violences fondées sur le genre constituent la manifestation la plus aiguë de l'inégalité entre l'homme et la femme. La femme paysanne pourra être informée et s'informer de cette loi à travers des campagnes de sensibilisations qui seront menées à cet effet.

L.D.B : Cette nouvelle loi apportera-t-elle un plus à la femme congolaise ?

G.G.R.O.M : Une avancée politique, une victoire acquise qui va apporter une meilleure protection aux femmes et aux jeunes filles en vue de mieux se défendre et s'exprimer librement. Nous allons sensibiliser les filles et les femmes, surtout de notre association, pour



qu'elles s'approprient cette loi.

L.D.B : Les femmes restent encore moins représentées dans les institutions publiques de notre pays. Cette

nouvelle loi pourra-t-elle booster les choses ?

G.G.R.O.M : Les femmes brillent en tant que dirigeantes mais malheureusement sont souvent absentes aux postes

les plus élevés du service public et dans la prise des décisions. Cette loi votée est une avancée sur les droits des femmes en République du Congo.

L.D.B : Un mot à l'endroit des décideurs qui ont pensé renforcé les droits des femmes au Congo ?

G.G.R.O.M : Moi même, j'ai déjà été une fois victime d'une agression verbale et physique en plein exercice de mes fonctions. Je salue les décideurs qui ont pensé à nous à travers cette loi. Il s'agit de continuer à promouvoir la mixité, encourager le système de quotas des femmes en politique et dans les postes publics à hautes responsabilités... Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nous honorons les femmes et filles du monde entier, rendons hommage à leurs idées, leurs innovations et leur activisme qui rendent notre monde meilleur et aussi leur leadership sur tous les fronts.

Propos recueillis par Séverin Ibara

KOUILOU

Véronique Loembet satisfaite du regroupement des habitants de Hinda en association

Débaptisée la Dynamique pour le développement du district de Hinda (3DH), l'association qui vient de naître regroupe en son sein tous les villages de ce district. Sa présidente d'honneur, Véronique Loembet, parle d'une plateforme qui contribue de façon efficace au maintien et au renforcement du lien social.

Le lien social dans les villages n'est plus aussi fort ni aussi naturel qu'autrefois, les évolutions de la société l'ayant depuis longtemps fragilisé. Les habitants de Hinda l'ont vite compris qu'ils ont décidé de se réunir autour d'un projet fédérateur qui regroupe toutes les catégories d'âge afin de réaliser quelque chose de visible, mêlant culture, société, convivialité et éducation.

En effet, ils ont créé une association qui porte leur identité, la 3DH, qui permettra de favoriser non seulement les liens entre les habitants mais également le développement de leur district.

Interrogée le 24 mars, quelques jours après la sortie officielle de la 3DH, la présidente d'honneur de cette association, Véronique Loembet, a parlé d'une plate-

forme qui contribue de façon efficace au maintien et au renforcement du lien social dans les différents villages de Hinda. « *La 3DH entretient des réseaux de relation au sein des villages en favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective. Elle contribue également à faire de nos villages des lieux où il fait beau vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités où chacun peut s'impliquer* », a-t-elle dit.

La présidente d'honneur se dit optimiste quant à l'avenir de cette plateforme. Elle a demandé à tous ceux qui sont encore réticents de rejoindre cette cellule familiale pour le bien être de leur district. « *Nous sommes devenus indivisibles à travers cette dynamique, vive Hinda, vive notre district* »,

a scandé Véronique Loembet.

La 3DH a pour objet social le développement des communautés villageoises et des quartiers de la commune urbaine de Hinda, la formation des jeunes afin de les rendre aptes à un emploi de qualité et d'en faire des candidats de choix pour l'embauche au niveau local.

Cette association contribue au développement de l'agriculture en impliquant la formation des paysans dans le but de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, d'une vie de précarité à une vie fondée sur l'épargne et l'amélioration du lendemain.

Aussi, la 3DH lance un regard sur le développement de l'élevage ayant pour base le petit et le gros bétail, la pisciculture, l'aviculture



et l'élevage porcin, selon le désir de ses membres.

Pour le bon fonctionnement de cette cellule familiale, le bureau exécutif de la 3DH a instauré des comités locaux pour faire face aux problèmes rencontrés dans les différents secteurs du district.

Députée du district de Hinda de 2012 à 2017, Véronique Loembet est aujourd'hui conseillère départementale et chargée des missions de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Elle est également présidente de la Vision

maman Véro, une association qui a son ancrage dans le district de Hinda et qui s'occupe de la formation en coupe-couture et coiffure, de l'agropastoral et de l'élevage. Fille du terroir, elle a promis de mettre son savoir à contribution pour le bon fonctionnement de cette association dont le vivre ensemble et le développement social du district de Hinda priment avant tout.

Notons que le district de Hinda compte dix-huit villages plus trois quartiers de la communauté urbaine.

Hugues Prosper Mabonzo

FORUM ÉCONOMIQUE

Le Kouilou présente ses atouts et ses potentialités

La journée économique du Kouilou a pris fin à Loango par des propositions visant à faire éclore les potentialités de ce département appelé à participer à la croissance du pays. Des assises rehaussées par la présence d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, et de plusieurs membres du gouvernement.

Le forum qui vient d'avoir lieu est une initiative de la Chambre consulaire de Pointe-Noire en partenariat avec la préfecture et le Conseil départemental du Kouilou. Il lance une série de quatre autres forums du genre qui auront lieu dans quatre départements du pays. Son but est de présenter toutes les richesses et potentialités du Kouilou afin de valoriser et promouvoir le développement, a dit Paul Adam Dibouilou, le préfet du département, en souhaitant la bienvenue à ses hôtes.

Pour Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, « *Un pays, un département, pour qu'il se développe, nécessite que ses habitants prennent le temps de réfléchir à sa marche en avant. C'est ce qui ambitionne la journée économique du Kouilou* ». Il a ajouté que « *son organisation*

tire sa source dans la volonté d'apporter une information entrepreneuriale fiable aux acteurs économiques. Une information qui fait souvent défaut quand elle n'est pas éparse. C'est ce qui justifie donc l'initiative prise par la Chambre consulaire avec la mise en œuvre de Liziba, une plate-forme créée sous le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II), financé par l'Union européenne ».

En effet, le PRCCE II, a dit Karl Rawert, chef de coopération de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, est un programme qui vise à contribuer au renforcement de l'économie et à la création des emplois de manière à promouvoir le développement socio-économique harmonieux du Congo. Il est constitué de trois composantes, à savoir le renforcement du secteur privé



Photo de famille lors de la journée économique du Kouilou/Adiac

et le développement des Petites et moyennes entreprises (PME) l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité ainsi que du commerce.

« Une réponse adaptée apportée à la préoccupation du gouvernement »

La journée économique du Kouilou, véritable carrefour d'échanges et de partage initié pour faire découvrir les potentialités encore méconnues de ce département, va à coup sûr booster l'entrepreneuriat, facteur d'émergence des PME et de la création d'emplois, une des préoccupations du gouvernement de la République dirigé par Anatole Collinet Makosso.

« *En organisant la journée économique du Kouilou avec l'ambition d'étendre l'initiative dans les autres départements, vous venez d'apporter une réponse*

adaptée et pertinente à ma préoccupation et à celle du gouvernement. Leur organisation va favoriser la promotion et le financement des projets communautaires à valeur ajoutée, d'attirer et d'intéresser des investisseurs nationaux et étrangers mais aussi de développer le partenariat public-privé entre les départements et de réaliser des projets ciblés pour le développement des territoires », a dit le chef du gouvernement.

Les travaux qui ont regroupé la population du Kouilou, les dirigeants d'entreprises, la société civile, les institutions publiques et privées se sont déroulés en plénières et en ateliers. Ainsi, dans ces divers ateliers (élevage, pêche, agriculture, tourisme, industrie), les participants ont échangé sur les documents en s'appuyant sur l'approche analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces / risques. Des

propositions et suggestions pertinentes et efficaces ont été faites pour chaque secteur d'activités, sous forme d'esquisse des lignes d'un plan de développement local qui ferait s'éclore et muscler de nouvelles filières nourricières de la croissance dans ce département.

Ces réflexions attendues avec impatience par le gouvernement et les partenaires au développement vont ouvrir, à n'en point douter, une nouvelle page du développement du Kouilou dont les innombrables potentialités n'attendent qu'à être mises en valeur pour le bien de la population et des communautés locales.

En marge du forum, il a été organisé sur l'esplanade du siège du Conseil départemental du Kouilou une exposition des produits divers, fruits de l'ingéniosité et du savoir-faire de la population du département du Kouilou.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et la dépendance au cellulaire !

Nonobstant le rôle combien important et irréfutable que joue le téléphone portable dans les communications, en dépendre tend à devenir ennuyeux. De plus en plus, celui ou celle qui a ses doigts collés au petit clavier du cellulaire a tendance à négliger d'autres occupations, même les plus urgentes. Toute sa pensée se trouve submergée par le plaisir de voir ses doigts « tapoter » des touches téléphoniques.

« Oh, le téléphone m'a pris trop de temps. J'ai oublié de me rendre à mon rendez-vous d'affaires ». Ce sont des propos qui reviennent souvent quand la personne arrive instamment au terme d'une conversation au téléphone. Donc le téléphone lui a fait rater non pas que le rendez-vous mais aussi son contenu. Et la personne que vous auriez dû rencontrer ne vous reprogrammera plus, le téléphone est donc la cause essentielle du gain raté qui allait découler du rendez-vous.

Ces petits appareils ont tellement « meublés » nos mains et créent avec des doigts un confort irréfutable. Et avec l'allure où vont les choses, la tendance ne devrait peut-être pas faiblir dans l'avenir, disent les spécialistes de la question. Ces derniers nous font entendre que les deux tiers de la population mondiale devraient être équipés d'un téléphone portable d'ici à 2023. Et cela ne va pas sans conséquences néfastes.

Au niveau des yeux, par exemple, l'excès de la lumière du cellulaire impacte négativement le cristallin et favorise la myopie. Plus grave encore, les études ont montré que deux femmes britanniques âgées de 22 à 40 ans auraient souffert d'une cécité précoce à cause de cette mauvaise habitude, rapporte le quotidien britannique « The Independent ». La chose ne s'arrête pas que là car la dépendance cellulaire cause de l'insomnie qui peut se compliquer à la longue, disent des biologistes.

La dépendance au cellulaire avec ses ondes électromagnétiques est nocive au cerveau des rats et cela a été analysé par plusieurs équipes de chercheurs américains. La dernière étude en date est celle de « National Toxicology Program » qui tire la sonnette d'alarme pour les humains.

Au niveau du cou, des douleurs cervicales et des anomalies sont signalées chez les adolescents. C'est ce que les médecins appellent par le « text-neck » qui crée des tensions ou des contractures au niveau de la nuque.

Gare à la dépendance exagérée au téléphone portable car elle cause des ennuis à tous les niveaux !

Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ENVIRONNEMENT

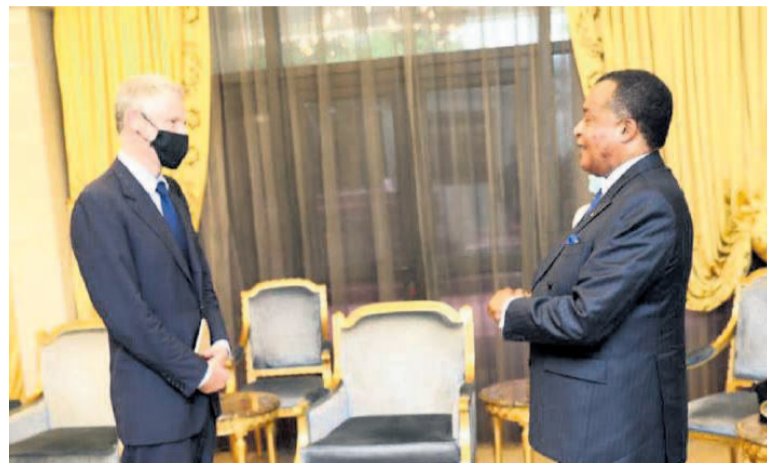
La Grande-Bretagne réaffirme son soutien au leadership congolais

Le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 25 mars avec le ministre Britannique de l'Environnement international et du Pacifique, Lord Zac Goldsmith, sur des sujets liés au climat et à la biodiversité.

Au cours des échanges, le ministre britannique a exprimé la volonté de son pays de soutenir les efforts que le Congo ne cesse de consentir dans le domaine de la protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de mettre en œuvre les conclusions de la Cop 26 tenue en novembre 2021, à Glasgow, en Ecosse.

« Je suis venu réaffirmer notre soutien au leadership du Congo, et à tout ce qui se fait en matière de protection de l'environnement. Nous avons discuté du soutien que la Grande-Bretagne et d'autres pays pourraient apporter en République du Congo, en vue de protéger l'environnement », a déclaré Lord Zac Goldsmith, au sortir de l'audience.

En outre, le ministre britannique a exprimé au chef de l'Etat, président de la Commission climat du Bassin du Congo, la volonté de son pays de mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des projets de préservation des forêts et de la



Denis Sassou N'Guesso et Lord Zac Goldsmith...

biodiversité.

« J'ai pu constater le travail réalisé au Congo en la matière, les richesses qui sont tirées de l'exploitation forestière, mais aussi dans le même temps, on continue à protéger cet environnement dont nous dépendons tous. Cela nécessite une mobilisation et des fonds importants. Justement, je suis venu pour voir le travail qui se fait en matière de la protection de l'environnement et pour m'assurer que les fonds qui y seront alloués seront utilisés à bon escient », a expliqué Lord Zac Goldsmith.

Par ailleurs, la délégation de la

Grande-Bretagne a salué la politique du Congo en matière de gestion et de conservation de l'environnement.

Signalons que Lord Zac Goldsmith est ministre du Pacifique et de l'Environnement au ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement et ministre de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Il dirige la campagne pour la nature de la COP26 au Royaume-Uni et la stratégie internationale de la nature et est un ardent défenseur des questions environnementales et de la durabilité dans le monde.

Yvette Reine Nzaba

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

La BAD déterminée à accompagner le Congo

Au cours d'un tête à tête, le 25 mars à Brazzaville avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'administrateur de la Banque africaine de développement (BAD), Matungulu Mbuyamu Ilankir, a réaffirmé la volonté de cette institution accompagner le



... Ici s'entretenant avec Matungulu Mbuyamu Ilankir./DR

Congo dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « Le président de la République a beaucoup insisté sur la nécessité et même l'obligation pour la communauté internationale, y compris de la BAD, d'accompagner au mieux le Congo, dans la mise en œuvre du Plan national de développement. Nous avons trouvé auprès du président de la République toutes les assurances dont nous avons besoin », a déclaré l'administrateur de la BAD.

Parmi les axes prioritaires ciblés par son institution, Matungulu Mbuyamu Ilankir, à la tête d'une forte délégation, a cité les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

« Comme vous pouvez le constater, il y a des convergences entre le Plan national de développement de l'agriculture du Congo et ce secteur de priorité, d'intervention du côté de la BAD », a-t-il dit.

Y.R.Nz.

« ...La nécessité et même l'obligation pour la communauté internationale, y compris de la BAD, d'accompagner au mieux le Congo, dans la mise en œuvre du Plan national de développement... »

RÉFLEXION

Où allons-nous ?

Cette question, où que nous vivions en ce début de millénaire, nous nous la posons tous sans avoir la moindre réponse crédible à lui apporter étant donné la gravité des problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée : expansion planétaire du coronavirus et de ses multiples variants, accélération du dérèglement climatique, dégradation continue de la nature qui en résulte, montée de la famine et de la misère dans de nombreux pays du grand Sud, affrontements croissants entre les grandes puissances de l'hémisphère nord dont la guerre en Ukraine donne la juste mesure. Autant de crises, de troubles planétaires qui sont d'autant moins compréhensibles et supportables que les nouvelles technologies

dont l'homme moderne s'est doté devraient lui permettre de franchir pacifiquement les multiples obstacles qui se dressent sur sa route.

Dans le moment où l'espèce humaine approche à grands pas des dix milliards d'individus alors qu'elle ne dépassait pas quelques centaines de millions il y a à peine deux cents ans, la question de savoir où nous allons tous devient primordiale. Car de la réponse ou des réponses que les générations à venir lui apporteront à brève échéance, dépendra sans le moindre doute la survie de notre espèce qui s'est imposée non sans mal sur toute l'étendue de la planète au cours des dizaines, des centaines de millénaires précédents. Enoncée de plus en plus clairement par les scientifiques des cinq

continents qui multiplient ces derniers temps les signaux d'alarme, cette vérité fondamentale va inévitablement s'imposer à tous les peuples dans les décennies à venir.

Mieux vaut donc en prendre conscience sans plus attendre et explorer les voies qui nous permettront d'échapper au pire avant qu'il soit trop tard. En sachant que les réponses vitales aux défis que nous devons relever ne viendront pas seulement de la science, du progrès technologique, de la coordination des Etats et des gouvernements, du développement des institutions mondiales mais résulteront d'abord et avant tout de la mobilisation des sociétés humaines sur les valeurs morales, éthiques, spirituelles que celles-ci ont su créer puis déve-

lopper tout au long des derniers millénaires.

Faire en sorte que l'esprit prenne le pas sur la matière, le collectif sur l'individualisme, le moral sur la science est sans le moindre doute, la seule réponse que l'homme moderne puisse apporter désormais aux problèmes qu'il lui faut résoudre. S'il ne le fait pas rapidement, l'on peut être certain qu'il ira droit à sa perte beaucoup plus vite qu'on ne le croit.

A celles et ceux qui en doutent, nous ne saurions trop conseiller de remonter le temps et de tirer de l'Histoire, de la grande Histoire, les terribles leçons qu'elle nous a enseignées, dans le siècle précédent tout particulièrement.

Jean-Paul Pigasse